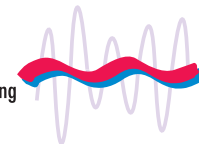


Aidez
à les
aider

Schweizerische
Diabetes-Stiftung



Fondation de l'Association
Suisse du Diabète

Aidez à les aider!

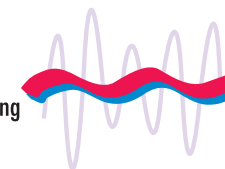
Ces dernières années, l'augmentation massive du nombre de personnes atteintes de diabète dans le monde a obligé aussi la Fondation Suisse du Diabète (FSD) à intensifier sans cesse ses efforts pour faire face à la situation.

Le diabète peut toucher chacun d'entre nous, enfants comme adultes. Les chiffres les plus récents montrent qu'un demi-million de personnes souffrent de diabète en Suisse. Le diabète peut causer des amputations, la cécité ou encore une insuffisance rénale: les personnes affectées ont besoin de conseils, d'accompagnement et de progrès médicaux pour ne pas subir de graves effets à long terme et mourir de leur maladie.

Sans le soutien des donateurs privés, beaucoup de nos prestations ne seraient pas réalisables. Cette brochure vous explique tout ce que nous faisons grâce à votre aide.

Nous vous garantissons que votre don sera géré consciencieusement. La Fondation est soumise au contrôle de la Surveillance fédérale des fondations, qui vérifie et certifie chaque année que l'utilisation des fonds est conforme aux statuts.

Schweizerische
Diabetes-Stiftung



Fondation de l'Association
Suisse du Diabète

Cheffe de service de l'unité d'endocrinologie et diabétologie pédiatriques des HUG, j'accompagne depuis plus de 20 ans des enfants et des adolescents diabétiques et leurs familles. Bien que des progrès technologiques remarquables aient été accomplis, le diabète de type 1 est toujours incurable et nous ne comprenons toujours pas son origine exacte. Le seul traitement existant jusqu'à présent est l'insuline, découverte il y a 100 ans. La recherche scientifique reste nécessaire pour trouver les moyens de freiner la propagation du diabète et des solutions pour guérir définitivement la maladie. La FSD encourage ce type de projets et elle a besoin de votre soutien pour cela.



Valérie Schwitzgebel
présidente de la FSD

Mon diabète de type 1 m'accompagne depuis plus de 30 ans. Il est devenu un compagnon et fait partie de ma vie, parfois sans se faire remarquer, parfois en s'imposant de façon plus ou moins gênante.

Avec la plate-forme suisse indépendante diabetesclub.ch, je mets à la disposition des personnes affectées un forum où elles peuvent échanger, et aussi une page Facebook et un compte Instagram pour partager et s'informer. La devise de notre plate-forme, « Le diabète? ... et alors? » est devenue notre marque de fabrique. Malgré de nombreux progrès, il faut absolument que la recherche sur le diabète continue. Le rôle de la Fondation du diabète (FSD) est crucial à cet égard et elle mérite notre soutien.



Hansueli Trüeb
diabetesclub

Raffaele Sciarini
président de diabeteticino



Je vis depuis près de 40 ans avec un diabète de type 1. On peut dire que j'ai grandi avec cette maladie, et j'ai suivi au plus près les

nombreuses avancées liées aux moyens auxiliaires et aux traitements. Il reste encore beaucoup à faire et le nombre de personnes diabétiques augmente dans le monde entier, en Suisse comme ailleurs. C'est la raison pour laquelle il est si important de soutenir la Fondation du diabète (FSD), pour faire avancer les projets de recherche qui amélioreront le traitement du diabète.

Directrice de la recherche à la Clinique universitaire de diabétologie, d'endocrinologie, de médecine de la nutrition et du métabolisme (UDEM) à l'Hôpital de l'Île de Berne, Lia Bally s'engage avec son équipe en faveur des personnes diabétiques. Son activité est centrée sur l'individualisation de la prévention et du traitement, avec l'aide des technologies les plus récentes. Ses travaux sur le pancréas artificiel ont contribué à la large utilisation clinique de cet important dispositif thérapeutique. Parallèlement, elle s'intéresse à de nouvelles approches nutritionnelles, faisant appel aux technologies numériques. Pour ses recherches, Lia Bally peut s'appuyer sur un solide réseau national et international de chercheurs. Outre l'amélioration du pronostic médical, son but est aussi toujours de simplifier le quotidien des personnes affectées et d'améliorer ainsi leur qualité de vie. Pour Lia Bally, le travail de la FSD et le soutien de cette organisation sont très importants. À l'interface entre la recherche et la pratique, la Fondation encourage la prise en compte des idées et des besoins des personnes diabétiques. L'aide qu'elle apporte aux jeunes chercheuses et chercheurs ambitieux soutient et met en valeur les travaux scientifiques de ceux-ci, au bénéfice des personnes diabétiques.



Lia Bally
lauréate

Qu'est-ce que le diabète?

Aucune maladie chronique non transmissible dans l'histoire de l'humanité n'a affecté simultanément autant de personnes que le diabète aujourd'hui, et c'est avec raison que l'on parle d'une épidémie mondiale. Toutes les dix secondes, trois personnes développent un diabète. Toutes les sept secondes, une personne décède des suites du diabète.



En Suisse aussi, le diagnostic de diabète est de plus en plus fréquent : chaque année, à cause entre autres de l'allongement de l'espérance de vie, de plus en plus de patients sont contraints d'apprendre à vivre avec cette maladie.

Et beaucoup d'autres ne savent même pas encore qu'ils sont diabétiques ! Le fait qu'on ne sache pas que l'on est malade parce qu'on ne sent rien ne signifie pas que l'on n'a pas de problèmes. Au contraire: celui qui ne sait pas qu'il est en danger ne peut pas réagir. Bien que les mesures préventives (activité physique et nutrition) donnent de bons résultats, la réalité du diabète est aujourd'hui encore celle d'une maladie aux conséquences graves telles qu'amputation, cécité ou insuffisance rénale. Sans les actions complémentaires de prévention et de conseil proposées par les associations régionales du diabète, on craint aujourd'hui que les systèmes de santé du monde entier, mais aussi de Suisse, soient asphyxiés par l'inflation des coûts. Sans actions complémentaires de prévention et de conseil de la part de nos associations, on craint aujourd'hui que les systèmes de santé du monde entier soient asphyxiés par l'inflation des coûts.



Ceux qui luttent contre le diabète perdent. Ceux qui vivent avec gagnent !

On distingue deux grandes formes de diabète. Le diabète de type 1 (que l'on appelait autrefois diabète juvénile) est une maladie auto-immune dans laquelle le pancréas cesse inopinément de produire des cellules bêta, donc de l'insuline, de sorte que l'organisme est privé de la clé qui lui permet d'assimiler le sucre dans les cellules. Le diabète de type 2 (anciennement diabète de la personne âgée), en revanche, est lié à un problème de résistance. Les cellules bêta du pancréas sont surmenées et ne parviennent plus à produire suffisamment d'insuline, ce qui empêche les cellules de l'organisme d'assimiler le sucre.

On peut vivre avec le diabète, mais cela nécessite une discipline rigoureuse au quotidien. En outre, les personnes diabétiques sont souvent stigmatisées. C'est ici qu'intervient la Fondation Suisse du Diabète, suivant le principe «aider à s'aider». Grâce à votre aide, nous faisons tout pour que les personnes diabétiques de Suisse puissent bien vivre.

Le diabète reste une maladie incurable. Il existe une prédisposition génétique et le type 2 affecte souvent, et de plus en plus, des personnes jeunes. De fait, cette maladie peut toucher chacun d'entre nous, à tout moment.

La mission et l'engagement de la Fondation Suisse du Diabète (FSD)

La Fondation Suisse du Diabète a été créée en 1968, à l'initiative de diabètesuisse. Ses buts sont les suivants :



Encourager les projets de recherche importants

Sans le soutien financier de la FSD, de nombreux projets de recherche sur le diabète et son traitement ne pourraient pas être aboutir. Rien que sur les dix dernières années, la FSD a soutenu une centaine de projets dans les hôpitaux universitaires et cantonaux suisses, portant aussi bien sur les moyens de mesurer la glycémie et sur les risques et les conséquences des hypoglycémies que sur les causes de la résistance à l'insuline et des pathologies qui en découlent, et les répercussions du diabète sur le développement intellectuel des enfants.

Sans oublier l'étude des greffes de cellules bêta productrices d'insuline, le développement d'une application pour calculer les glucides dans les menus ou encore l'état des lieux de la disponibilité de l'insuline dans le monde entier. Elle a apporté ainsi une contribution non négligeable à la recherche sur le diabète et, en définitive, à l'amélioration du traitement et de la qualité de vie des personnes diabétiques.

Décerner un « prix de recherche »

Le prix de la recherche de la FSD, doté de 10 000 francs, est considéré aujourd'hui en Suisse comme l'une des distinctions scientifiques les plus importantes en matière de diabétologie. On compte parmi ses lauréats le prix Nobel de médecine 1996, le professeur Rolf Zinkernagel de l'Institut d'immunologie expérimentale de l'Hôpital universitaire de Zurich, distingué dès 1992 par le prix de la recherche de la FSD.

Quant au nouveau « Prix Qualité » de la FSD, il récompense l'excellence dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes affectées par le diabète et prend aujourd'hui la relève du prix Servier. Doté de 3000 francs, il est décerné à des conseillers-ères spécialisés-e-s en diabétologie, diététicien-ne-s et autres professionnels

non médecins, en récompense de services exceptionnels dans l'accompagnement et le conseil des patients diabétiques. Il encourage les travaux interdisciplinaires et systémiques avec et pour les personnes affectées.

Faire entendre les problèmes des patients

La FSD travaille sur de nombreux projets avec diabètesuisse et soutient les associations régionales du diabète régionales dans leurs fonctions d'organisations partenaires. Par exemple, elle soutient financièrement la formation de conseillers-ères spécialisé-e-s en diabétologie, l'organisation de camps de vacances pour les enfants et adolescents diabétiques, diverses actions de sensibilisation ou encore l'ouverture de nouveaux centres de conseil de diabètesuisse. Elle participe actuellement à la mise en place d'un service de conseil juridique pour les personnes affectées.



Informer le public

La FSD participe à des programmes publics pour la reconnaissance et la prévention du diabète et réalise des campagnes et manifestations à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, par exemple la Journée suisse-allemanique du diabète. Elle diffuse en outre différentes publications imprimées et numériques comme le Passeport diabète, désormais bien établi, l'application Passeport diabète et, en partenariat avec les éditions Beobachter, le guide «Souverän durchs Leben mit Typ-2-Diabetes» («maîtriser sa vie avec le diabète de type 2»), disponible qu'en allemand pour le moment.



Prix de la Fondation Suisse du Diabète

« Prix de recherche »

Année	Nom	Titre
2010	Kriemler Susi	Effect of a school based physical activity programm (KISS) on fitness and adiposity in primary school children: a cluster-randomized controlled trial
2011	Thorel Fabrizio	Conversion of adult pancreatic α -cells to β -cells after extreme β -cell loss
2012	Esterhazy Daria	Bace2 is a beta cell Enriched Protease that Regulates Pancreatic beta cell Function and Mass
2013	Timper Katharina	Glucose-dependant insulinotropic polypeptide induces cytokine expression, lipolysis, and in-sulin resistance in human adipocytes
2014	Cavelti-Weder Claudia	Long-term persistence and development of induced pancreatic beta cells generated by lineage conversion of acinar cells
2015	Parnaud Géraldine	Cadherin Engagement Improves Insulin Secretion of Single Human beta-Cells
2016	Gerber Philipp	Glycemic Control in Simultaneous Islet-Kidney Versus Pancreas-Kidney Transplantation in Type 1 Diabetes: A Prospective 13-Year Follow-up
2017	Bally Lia	«Day and night glycaemic control with closed-loop insulin delivery versus conventional insulin pump therapy in free-living adults with well controlled type 1 diabetes: an open-label, randomised, crossover study»
2018	Dror Erez	Postprandial macrophage-derived IL-1beta stimulates insulin, and both synergistically promote glucose disposal and inflammation
2019	Béran David	Geschätzter globaler Insulinverbrauch für Typ-2-Diabetes von 2018 bis 2030
2020	Petrenko Volodymyr	In pancreatic islets from type 2 diabetes patients, the dampened circadian oscillators lead do reduce insulin and glucagon exocytosis
2020	Hepprich Matthias	Postprandial Hypoglycemia in Patients after Gastric Bypass is Mediated by IL-1beta

«Prix Qualité» (depuis 2019)

Année	Nom	
2019	Giger Gyong Gim	für hervorragende Beratung und Betreuung von Diabetes-Betroffenen in der Schweiz, nominiert durch Dr. med. Roman Trepp, Inselspital Bern
2020	Turrian Marie	für hervorragende Beratung und Betreuung von Diabetes-Betroffenen in der Schweiz, nominiert durch

Comment puis-je soutenir le travail de la Fondation ?

Don



Le don est un moyen simple et direct de nous aider efficacement. En tant que fondation donatrice, la FSD se réjouit de chaque don car cette aide représente une part importante de ses moyens financiers, en particulier dans les circonstances économiques difficiles actuelles.

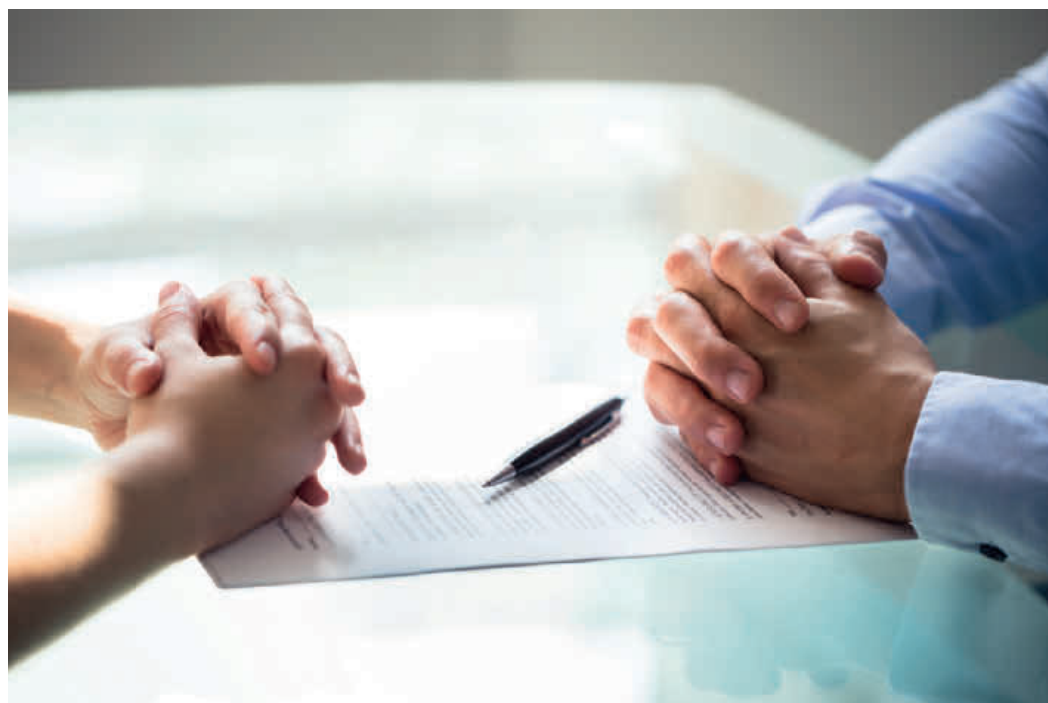
Notre compte réservé aux dons :

IBAN CH24 0076 1639 2275 5200 7

à la banque cantonale d'Argovie/Aargauische Kantonalbank, Aarau

Donation / legs

La donation ou le legs testamentaire constitue une autre manière de soutenir nos activités. Parce qu'elle soulève de nombreuses questions, nous consacrons les pages qui suivent à ce sujet délicat qui mérite d'être abordé en détail.



« Ce qui donne un sens à la vie donne un sens à la mort. »

(Antoine de Saint-Exupéry)

Prendre vos dispositions testamentaires



Un testament vous permet, après mûre réflexion, de donner forme par écrit à vos pensées, à vos souhaits et à vos besoins. Il vous donne la certitude que vos dernières volontés seront respectées. Vous pouvez penser aux personnes qui vous sont particulièrement chères, mais aussi aux institutions auxquelles vous faites confiance et dont vous souhaitez encore soutenir les valeurs et le travail. Un testament n'a rien de définitif : vous pouvez le refaire autant de fois que vous voulez et l'adapter aux changements de votre vie.

La Fondation Suisse du Diabète est à votre écoute et s'engage à utiliser votre héritage comme vous l'avez prévu expressément dans votre testament. Le soutien que vous nous apportez ainsi est extraordinairement précieux pour nos organisations et nous aide à accomplir notre mission.

Le mandat pour cause d'incapacité

Le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte permet à une personne disposant de tous ses moyens de prendre des mesures à l'avance pour le cas où elle deviendrait incapable de prendre ses propres décisions à la suite d'un accident, d'une maladie grave ou de son vieillissement. Les notions les plus importantes relatives au mandat pour cause d'incapacité sont les suivantes:

- Mandat pour cause d'incapacité

Le mandat pour cause d'incapacité définit qui prendra les décisions vous concernant si vous n'êtes plus en mesure de le faire. Si l'incapacité de discernement est un jour établie, l'APEA valide le choix de la personne désignée par le mandat dans ses fonctions. Il n'y a pas de surveillance permanente par l'administration. Le mandat pour cause d'incapacité peut distinguer l'assistance personnelle et la gestion du patrimoine, mais c'est généralement la même personne qui est désignée pour les deux fonctions.

- Gestion du patrimoine

La gestion du patrimoine concerne l'ensemble du patrimoine et inclut les déclarations fiscales et la représentation du mandant dans les affaires concernant le droit patrimonial.

- Assistance personnelle

L'assistance personnelle assure les soins et la bonne conduite de la vie quotidienne du mandant. Le mandataire organise le logement du mandant et prend toutes les mesures nécessaires à sa santé, en l'absence de directives anticipées.

- Représentant

Le représentant est la personne chargée de l'assistance personnelle et/ou de la gestion du patrimoine dans le mandat pour cause d'incapacité, qui protège les intérêts du mandant lorsque l'incapacité de décider de celui-ci est établie. Il est conseillé de toujours désigner un suppléant, au cas où la première personne pressentie ne serait pas apte à exécuter le mandat, refuserait celui-ci ou le résilierait.



- Mandat pour cause d'incapacité olographe

Vous pouvez rédiger et signer le mandat pour cause d'incapacité à la main, en précisant le lieu et la date d'établissement. Des modifications et ajouts manuscrits sont possibles à tout moment mais doivent être clairement signalés.

- Mandat pour cause d'incapacité authentique

Si le mandat pour cause d'incapacité est complexe, il prend souvent la forme d'un acte authentique, nécessitant le recours à un officier public ayant une compétence cantonale (par ex. un notaire).

Modèles recommandés

Pro Senectute Docupass: www.prosenectute.ch/fr

Directives anticipées de la FMH:
www.fmh.ch/fr/prestations.cfm

Aider la Fondation Suisse du Diabète

Si vous souhaitez soutenir le travail de la Fondation par vos dispositions testamentaires, plusieurs possibilités s'offrent à vous:

Legs / donation

Par un legs, un montant ou un bien précis (par ex. bien immobilier, titres, etc.) faisant partie de votre patrimoine est dévolu à la Fondation, s'il existe encore au moment de la succession. Cela ne fait pas de la Fondation votre héritière.

Institution d'héritier

La Fondation reçoit une certaine partie de votre succession et devient votre héritière à part entière, avec les droits et les obligations qui en découlent. Vous pouvez aussi désigner la Fondation comme héritière universelle.



Institution d'héritier de substitution

Vous désignez la Fondation comme héritière de substitution si un héritier désigné en première ligne décède avant la succession.

Mention dans l'avis d'obsèques

Si vous demandez, dans vos dernières dispositions, que l'on fasse un don au lieu d'envoyer fleurs ou couronnes, ce sera aussi une façon d'aider la Fondation. Il suffit alors d'indiquer notre numéro de compte:

IBAN CH24 0076 1639 2275 5200 7

Aarg. Kantonalbank, Aarau

Donation de votre assurance-vie/retraite

Il est possible aussi de désigner la Fondation comme bénéficiaire de votre assurance-vie. Parlez-en impérativement d'abord avec le responsable de votre compte d'assurance et informez la Fondation car l'assureur n'est pas tenu de le faire.

Il s'agit là des moyens les plus fréquemment employés pour aider une institution par voie testamentaire. Votre gestionnaire de patrimoine pourra vous conseiller sur d'autres possibilités, par exemple la création d'une fondation ou d'un fonds.

Nous vous remercions de votre soutien

Les chiffres des dernières années

Avec un patrimoine quasiment inchangé de 3 millions de francs, nous avons reçu en moyenne, sur les 10 dernières années, à peu près 85 000 francs de dons et de legs et 60 000 francs de rémunération pour des prestations de services par année, qui nous ont permis de soutenir des projets et de décerner des prix pour un total de 140 000 francs par année en moyenne.





Schweizerische Diabetes-Stiftung
Rütistrasse 3a · CH-5400 Baden
Tél. 056 552 02 62
info@diabetesstiftung.ch
www.diabetesstiftung.ch